

ACCUEIL PERI ET EXTRA SCOLAIRE

Quotients Familiaux	Forfait périsco Maternelle et primaire 16h30-18h	Forfait périsco Maternelle 16h30 - 18h PAI	Heure d'accueil maternelle et élémentaire post scolaire 18h - 19h	1/2 heure d'accueil maternelle et élémentaire pré-scolaire 7h30 - 8h	Tarif 2021 Forfait Etude surveillée 16h30-18h01	Tarif 2021 1/2 heure d'accueil de 17h30à 18h00 pour le Jardin des Petits Pas
QF inférieur à 289,99	1,50	1,50	1,25	0,70	1,85	0,55
290<QF<409,99	1,70	1,65	1,40	0,85	2,05	0,65
410<QF<529,99	1,90	1,85	1,55	0,95	2,30	0,70
530<QF< 649,99	2,35	2,25	1,80	1,05	2,70	0,85
650<QF<769,99	2,55	2,45	1,95	1,15	2,90	0,90
770<QF<899,99	2,75	2,60	2,10	1,20	3,15	0,95
900<QF<1029,99	2,95	2,80	2,25	1,25	3,35	1,05
1030<QF<1159,99	3,20	3,00	2,35	1,35	3,60	1,15
1160<QF<1289,99	3,40	3,15	2,50	1,40	3,80	1,20
1290 <QF <1450	3,60	3,30	2,65	1,45	4,00	1,25
QF>1450	3,80	3,50	2,80	1,50	4,25	1,35
Tarif Hors commune	3,80	3,50	2,80	1,55	4,25	1,35

Pénalité de retards applicable à tous les quotients familiaux : Après 19h00, en cas de retard, une pénalité financière de 15 € sera

appliquée sur la facture mensuelle au 3ème retard ou au 1er égal ou au-delà de 30 minutes durant toute l'année, sauf cas de forces majeures.

Pénalités pour présence d'un enfant non inscrit et qui se présente le matin : Tarifs de la journée ou de la 1/2 journée majorée de 10€

Pénalités pour inscription à l'ALSH en dehors de la période définie : Tarifs de la journée ou de la 1/2 journée majorée de 25% par jour réservé (1/2 j)